



Accident dû à un plot en béton

Par **Patty2607**, le **03/04/2008** à **22:50**

Bonsoir,

Je viens d'emménager dans mon nouvel appartement et il y a 2 jours, j'ai éraflé le bas de la carrosserie de ma voiture en sortant de la résidence à cause d'un plot en béton posé sur le trottoir et bougé par je ne sais qui.

Ces plots ont été posés par la commune sur demande de l'ancien propriétaire (pour empêcher le stationnement) ; ils devaient être fixés sur le trottoir mais les ouvriers ne sont jamais revenus le faire.

Ai-je un recours ?

Merci d'avance de votre réponse